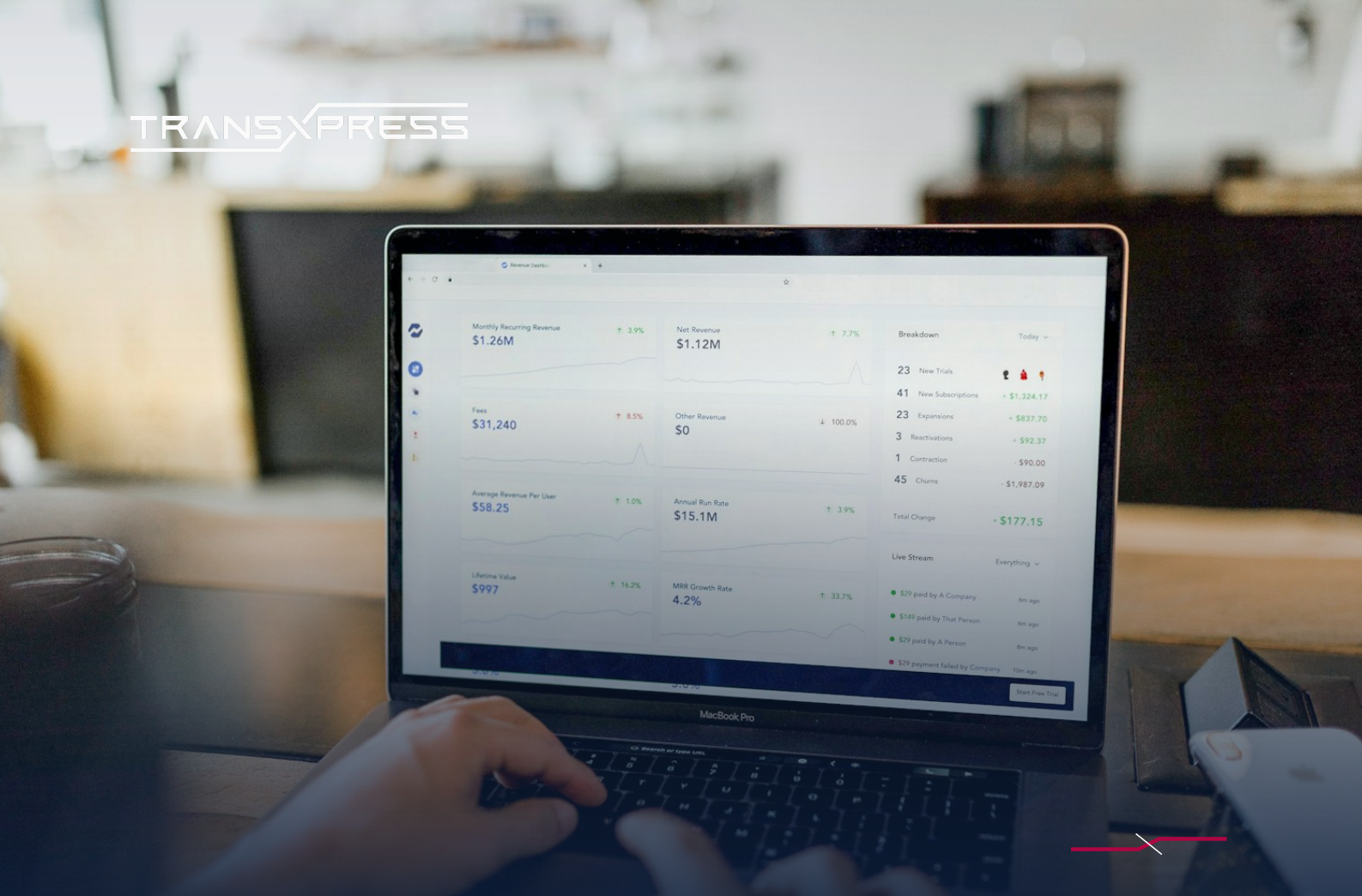
TRANSXPRESS



GUIDE PRATIQUE · PAIEMENTS INTERNATIONAUX

Lettre de crédit, virement, acompte : comment payer un fournisseur étranger depuis la Guinée

Payer un fournisseur à l'étranger soulève toujours la même tension : le fournisseur veut être payé avant d'expédier, l'acheteur veut recevoir la marchandise avant de payer. Plusieurs modes de paiement existent pour répartir ce risque. Ce guide les décrit de façon neutre ; il ne remplace pas le conseil de votre banque, qui seule peut confirmer les conditions, les frais et les formalités applicables à votre opération.

TRANSXPRESS SARL · Conakry, Guinée

Édition octobre 2026

transxpress.co/guides/payer-fournisseur-etranger-guinee-lettre-credit-virement/

SOMMAIRE

01 Quels sont les modes de paiement possibles ?
02 Le virement : simple, mais le risque est d'un côté
03 Acompte et solde : un compromis courant
04 La remise documentaire
05 Le crédit documentaire (lettre de crédit)
06 Documents et formalités du côté de la banque
07 Ce que nous faisons pour vous

01 Quels sont les modes de paiement possibles ?

Depuis la Guinée, un fournisseur étranger se paie le plus souvent par virement bancaire international (avant ou après l'expédition), par acompte suivi d'un solde, par remise documentaire ou par crédit documentaire (lettre de crédit). Le choix dépend du montant, de la confiance entre les parties, de ce que le fournisseur accepte et de ce que votre banque peut mettre en place.

02 Le virement : simple, mais le risque est d'un côté

Le virement international (souvent appelé transfert SWIFT, du nom du réseau bancaire utilisé) est le mode le plus simple et le plus rapide à mettre en place.

- Virement avant expédition : le fournisseur est protégé, l'acheteur supporte le risque de non-livraison ou de non-conformité.
- Virement après réception ou contre documents : l'acheteur est protégé, le fournisseur supporte le risque de non-paiement ; peu de fournisseurs l'acceptent pour un premier achat.
- Points de vigilance : vérifier que le nom du bénéficiaire correspond exactement au fournisseur, et confirmer toute modification de coordonnées bancaires par un autre canal.

03 Acompte et solde : un compromis courant

Beaucoup de commandes se règlent en deux temps : un acompte à la commande, puis le solde à une étape convenue, par exemple après une inspection avant expédition ou contre la copie du connaissement (B/L, le titre de transport maritime).

- L'acheteur ne risque que l'acompte tant que le solde n'est pas versé.

© 2026 TRANSXPRESS SARL · Document protégé, reproduction interdite sans autorisation écrite

- Le fournisseur couvre une partie de ses coûts de production avant de fabriquer.
- Les étapes, les documents déclencheurs du solde et la procédure en cas de non-conformité s'écrivent dans le contrat.

> Un solde payé contre la copie du connaissement n'a de valeur que si le connaissement original reste maîtrisé jusqu'au paiement. Vérifiez avec votre transitaire comment les originaux circulent.

04 La remise documentaire

Dans la remise documentaire (ou encaissement documentaire), la banque du fournisseur transmet les documents d'expédition à la banque de l'acheteur, qui ne les remet à l'acheteur que contre paiement ou contre acceptation d'un effet à échéance. Sans ces documents, l'acheteur ne peut pas retirer la marchandise.

- Pour l'acheteur : il paie quand la marchandise est expédiée et les documents disponibles.
- Pour le fournisseur : il garde la maîtrise de la marchandise jusqu'au paiement, mais rien n'oblige l'acheteur à payer ; si celui-ci renonce, la marchandise reste au port d'arrivée.
- Les banques interviennent comme intermédiaires, sans garantir le paiement.

05 Le crédit documentaire (lettre de crédit)

Avec le crédit documentaire, la banque de l'acheteur s'engage à payer le fournisseur s'il présente, dans les délais prévus, des documents strictement conformes aux conditions du crédit (facture, connaissement, certificat d'origine, certificat d'inspection, etc.). C'est le mode qui équilibre le mieux la protection des deux parties, au prix de formalités et de frais bancaires plus élevés.

- Pour le fournisseur : l'engagement de paiement vient d'une banque, et peut être renforcé par la confirmation d'une banque de son pays.
- Pour l'acheteur : le paiement n'intervient que si les documents demandés sont présentés ; il peut exiger, par exemple, un certificat d'inspection avant expédition.
- Limite : la banque vérifie des documents, pas la marchandise. Un document conforme ne garantit pas que la marchandise l'est.
- Les crédits documentaires suivent en général les règles et usances uniformes de la Chambre de commerce internationale ; une seule erreur dans un document peut retarder le paiement.

> Faites relire les conditions du crédit par votre banque et par votre transitaire avant son ouverture : une condition impossible à remplir (date, port, document) bloque tout le dossier.

TRANSXPRESS

© 2026 TRANSXPRESS SARL · Document protégé, reproduction interdite sans autorisation écrite

06 Documents et formalités du côté de la banque

Avant d'exécuter un paiement vers l'étranger, votre banque demande en général des justificatifs de l'opération, et les conditions peuvent dépendre de la réglementation des changes en vigueur. Renseignez-vous auprès d'elle avant de vous engager sur une date de paiement avec le fournisseur.

- Facture pro forma ou contrat, au nom exact de l'importateur.
- Selon le cas, documents d'importation ou de dédouanement, et documents d'identification de l'entreprise (NIF, registre du commerce).
- Coordonnées bancaires complètes du bénéficiaire, vérifiées.
- Pour un crédit documentaire, la liste des documents exigés et les dates limites d'expédition et de présentation.

07 Ce que nous faisons pour vous

TransXpress consulte les fournisseurs, achète pour votre compte, organise l'expédition et vous transmet les documents de transport dont votre banque a besoin, puis dédouane la marchandise à Conakry. Envoyez-nous l'offre du fournisseur et le mode de paiement envisagé : nous vous indiquerons les documents d'expédition à prévoir.

? Questions fréquentes

Quel est le mode de paiement le plus sûr pour l'acheteur ?

Aucun mode n'est sans risque. Le paiement après réception protège le plus l'acheteur mais est rarement accepté ; le crédit documentaire équilibre la protection des deux parties. Le choix se fait avec votre banque, selon le montant et la relation avec le fournisseur.

La lettre de crédit garantit-elle la qualité de la marchandise ?

Non. La banque vérifie que les documents sont conformes, pas la marchandise. Pour protéger la qualité, prévoyez un certificat d'inspection parmi les documents exigés.

Quels documents la banque demande-t-elle pour un paiement vers l'étranger ?

En général une facture pro forma ou un contrat et des justificatifs de l'opération ; la liste exacte dépend de votre banque et de la réglementation en vigueur.

Guide d'information générale rédigé par TransXpress. Les règles douanières et les procédures évoluent : chaque dossier se vérifie avec les documents et la réglementation en vigueur. Ce guide ne constitue ni un devis ni un engagement.

© 2026 TRANSXPRESS SARL · Document protégé, reproduction interdite sans autorisation écrite

TRANSXPRESS

UN SEUL INTERLOCUTEUR, DU PORT À VOTRE SITE

Approvisionnement, transit et dédouanement, transport lourd et location d'engins en Guinée.

TransXpress accompagne les opérateurs miniers, industriels et de construction en Guinée et sur les corridors vers le Mali et la Sierra Leone. Un nom, un numéro et quelques mots suffisent : nous vous rappelons sous 24 h ouvrées.

DEVIS

transxpress.co/#devis

WHATSAPP

+224 610 36 36 52

E-MAIL

info@transxpress.co

BUREAU

Résidence Micheline, Camayenne, Dixinn, Conakry

© 2026 TRANSXPRESS SARL, RCCM GN.TCC.2022.B.01359. Tous droits réservés. Ce document est protégé par le droit d'auteur : toute reproduction, diffusion ou adaptation, totale ou partielle, sans l'autorisation écrite de TRANSXPRESS SARL est interdite. Version en ligne : transxpress.co/guides/payer-fournisseur-etranger-guinee-lettre-credit-virement/